

DELIBERATIONS

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Séance du 1^{er} août 2025

SOMMAIRE

Délibérations du Conseil d'Exploitation du 1^{er} août 2025

- 2025-01 Election du Président de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron**
- 2025-02 Election des Vice-Présidents**
- 2025-03 Adoption Règlement Intérieur Conseil d'Exploitation**
- 2025-04 Engagement de travaux sur la GTC de l'aérogare (1^{ère} phase)**

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 01/08/2025

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

**DÉLIBÉRATION N° 2025-01 : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA REGIE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE RODEZ-AVEYRON**

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} août à 14H45, la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga ». La présidence de cette séance est assurée par Monsieur Arnaud VIALA, en sa qualité de Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA – Monsieur Christian TIEULIE – Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur André AT – Madame Marie LACAZE — Monsieur Christian TEYSSÉDRE - Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN – Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents et excusés :

Madame Christine SAHUET

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA REGIE D'EXPLOITATION

DE L'AÉROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Considérant que le Conseil d'exploitation doit procéder à l'élection de son Président, en vertu des statuts de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Le quorum requis ayant été constaté ;

Après avoir pris acte de la déclaration de candidature de **Monsieur Christian TIEULIE** à la présidence de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron, le Conseil d'exploitation a procédé à l'élection de son Président ainsi qu'il suit :

Deux assesseurs ayant été désignés : Madame Dominique GOMBERT et Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN ;

Au 1^{er} tour de scrutin secret, les résultats suivants ont été enregistrés :

Suffrages exprimés : 10

10 enveloppes ont été comptabilisées dans l'urne, ainsi que 10 émargements

Après dépouillement :

10 bulletins de vote au nom de **Monsieur Christian TIEULIE** ont été comptabilisés

0 bulletin blanc a été comptabilisé

0 bulletin nul a été comptabilisé

Monsieur Christian TIEULIE ayant obtenu la majorité requise au 1^{er} tour de scrutin, il est proclamé
Président du Conseil d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron.

Le Président de séance

Arnaud VIALA

Acte dématérialisé

Sens des votes : Vote à bulletin secret

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 01/08/2025

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2025-02 : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} août à 14H45, la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga ». La présidence de cette séance est assurée par le Président de la Régie d'Exploitation : Monsieur Christian TIEULIE.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA – Monsieur Christian TIEULIE – Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur André AT – Madame Marie LACAZE — Monsieur Christian TEYSSÉDRE - Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN – Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents et excusés :

Madame Christine SAHUET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Vu la délibération n° 2025-01 portant sur l'élection du Président de la Régie d'Exploitation ;

Considérant que le Conseil d'exploitation doit procéder à l'élection de deux Vice-Présidents, en vertu des statuts de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Le quorum requis ayant été constaté ;

Après enregistrement de la déclaration de candidature de **Monsieur Christian TEYSSÉDRE** au poste de 1^{er} Vice-Président, le Conseil d'exploitation a procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président ainsi qu'il suit :

Deux assesseurs ayant été désignés : Madame Dominique GOMBERT et Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN ;

Au 1^{er} tour de scrutin secret, les résultats suivants ont été enregistrés :

Suffrages exprimés : 10

10 enveloppes ont été comptabilisées dans l'urne, ainsi que 10 émargements

Après dépouillement :

10 bulletins de vote au nom de **Monsieur Christian TEYSSÉDRE** ont été comptabilisés

0 bulletin blanc a été comptabilisé

0 bulletin nul a été comptabilisé

Après enregistrement de la déclaration de candidature de **Madame Marie LACAZE** au poste de 2^{ème} Vice-Président, le Conseil d'exploitation a procédé à l'élection du 2^{ème} Vice-Président ainsi qu'il suit :

Deux assesseurs ayant été désignés : Madame Dominique GOMBERT et Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN ;

Au 1^{er} tour de scrutin secret, les résultats suivants ont été enregistrés :

Suffrages exprimés : 10

10 enveloppes ont été comptabilisées dans l'urne, ainsi que 10 émargements

Après dépouillement :

9 bulletins de vote au nom de **Madame Marie LACAZE** ont été comptabilisés

1 bulletin blanc a été comptabilisé

0 bulletin nul a été comptabilisé

Le Conseil d'exploitation proclame :

- **Monsieur Christian TEYSSÉDRE, 1^{er} Vice-Président**
- **Madame Marie LACAZE, 2^{ème} Vice-Président**

de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron.

Le Président de la Régie d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Vote à bulletin secret

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 01/08/2025

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2025-03 : ADOPTION REGLEMENT INTERIEUR CONSEIL EXPLOITATION

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} août à 14H45, la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga ». La présidence de cette séance est assurée par le Président de la Régie d'Exploitation : Monsieur Christian TIEULIE.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA – Monsieur Christian TIEULIE – Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur André AT – Madame Marie LACAZE — Monsieur Christian TEYSSEDRE - Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN – Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents et excusés :

Madame Christine SAHUET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Considérant que le Conseil d'exploitation doit établir un règlement intérieur de la Régie dans les six mois suivant son installation ;

Vu la présentation du règlement intérieur de la Régie d'Exploitation exposé au Conseil d'exploitation ;

Ceci étant exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'exploitation adopte le règlement intérieur de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron tel que joint en annexe.

Le Président de la Régie d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents

- **POUR** : 10
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0
- **ABSENTS ET EXCUSES** : 1
- **NE PREND PAS PART AU VOTE** : 0

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE D'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Le présent règlement intérieur a pour objet d'organiser le fonctionnement du Conseil d'Exploitation de la **Régie d'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron**, dotée de la seule autonomie financière.

Préambule : L'organisation administrative de la régie est décrite dans ses statuts (TITRE II). Outre ces éléments, les compléments ci-après sont apportés :

Article 1 : Organisation préalable aux conseils d'exploitation

Les conseils d'exploitation seront préalablement préparés selon l'échéancier suivant :

J-15 : fixation de l'ordre du jour et envoi aux élus (copies aux DG concernés).

J-10 : réunion préparatoire réunissant : pour le Département (DGS et DGA concernés), et pour la Régie (Directeur et adjoint de direction),

J-8 : réunion d'un comité technique réunissant : les Directeurs généraux (département de l'Aveyron, Rodez Agglomération, Région Occitanie, CCI Aveyron, ADAT) et pour la Régie (Président, Directeur et adjoint de direction).

J-5 : envoi convocations avec rapports par mail aux élus (copie adressée à leur directeurs généraux respectifs).

J-2 : vérification quorum.

Jour J : tenue du CE, ou sans quorum : nouvelle convocation sous 3 jours si nécessaire.

Article 2 : visioconférence

A l'exception des décisions à caractère budgétaire, la participation aux séances du Conseil d'exploitation peut se faire par visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication, à condition que le système utilisé garantisse l'identification des participants, la retransmission continue et simultanée des débats, ainsi que la confidentialité des échanges lorsque cela est requis.

La décision d'autoriser la participation à distance appartient au Président du Conseil d'exploitation, ou, en son absence, à un vice-Président. Cette modalité est précisée dans la convocation.

Les membres participant à distance sont réputés présents pour le calcul du quorum et peuvent prendre part aux votes dans les mêmes conditions que les membres physiquement présents.

Les séances en visioconférence peuvent être enregistrées dans les mêmes conditions que les séances en présentiel.

Le compte rendu est adressé par voie électronique à chaque membre du Conseil d'Exploitation et soumis à approbation lors de la séance suivante. Les séances peuvent être enregistrées.

Les séances du Conseil d'exploitation ne sont pas publiques.

Article 3 : commission de travail

Pour l'étude et la mise en place de différents projets, le Conseil d'Exploitation peut mettre en place des commissions de travail.

Le Président du Conseil d'Exploitation préside de droit chacune des commissions de travail.

Les commissions de travail se réunissent autant que de besoin. Les avancées et résultats de leurs travaux sont présentés en séance du Conseil d'Exploitation

La composition, la mission et les modalités de fonctionnement de ces commissions sont fixées par délibération du Conseil d'exploitation. Elles peuvent inclure des membres du Conseil, des agents de la Régie ou toute personne qualifiée extérieure, selon la nature du marché concerné.

Article 4 :

Le présent règlement entre en vigueur après approbation par le Conseil d'Exploitation. Il sera réadopté à chaque renouvellement de ce dernier.

CONSEIL D'EXPLOITATION DU 01/08/2025

REGIE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

DÉLIBÉRATION N° 2025-04 : ENGAGEMENT DE TRAVAUX SUR LA GTC DE L'AEROGARE

(1^{ère} phase)

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} août à 14H45, la Régie d'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni à l'aéroport – Salle « Béluga ». La présidence de cette séance est assurée par le Président de la Régie d'Exploitation : Monsieur Christian TIEULIE.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA – Monsieur Christian TIEULIE – Madame Dominique GOMBERT - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur André AT – Madame Marie LACAZE — Monsieur Christian TEYSSÉDRE - Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN – Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents et excusés :

Madame Christine SAHUET

Vu la création de la Régie d'Exploitation au 1^{er} juillet 2025 ;

Considérant le transfert d'activités de l'exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron vers la Régie d'Exploitation à compter du 1^{er} juillet 2025 ;

Considérant que Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron a inscrit des crédits au budget primitif 2025 pour la mise en place d'un système de gestion technique sur l'ensemble de la plateforme aéroportuaire ;

Le Président expose la faisabilité de ces travaux (étapes technique et financière, calendrier).

Après avoir entendu la présentation de ce rapport et après en avoir délibéré, le **Conseil d'exploitation** :

- **approuve les travaux sur la GTC (Gestion Technique Centralisée) de l'aérogare ;**
- **autorise le Président de la Régie d'Exploitation à signer tous les actes découlant de la présente délibération.**

Le Président de la Régie d'Exploitation

Christian TIEULIE

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents

- **POUR : 10**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**
- **ABSENTS ET EXCUSES : 1**
- **NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**